

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 09044 Numéro SIREN : 311 043 194 Nom ou dénomination : HERTA

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2021 sous le numéro de dépôt 26964

HERTA

Société par actions simplifiée

16, Boulevard du Mont d'Est

93160 NOISY LE GRAND

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

HERTA

Société par actions simplifiée

16, Boulevard du Mont d'Est

93160 NOISY LE GRAND

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société HERTA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HERTA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 3 mai 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Nadège PINEAU

HERTA

**Comptes annuels
31 décembre 2020**

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	9 224 273	9 224 273	0	
Fonds commercial	10 730 522	76 225	10 654 297	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	19 954 795	9 300 498	10 654 297	0
Terrains	4 177 114	1 734 953	2 442 161	2 534 769
Constructions	115 204 082	71 812 602	43 391 480	44 812 532
Installations techniques, matériel	152 854 242	114 233 228	38 621 015	45 739 156
Autres immobilisations corporelles	10 100 176	6 032 249	4 067 928	3 176 390
Immobilisations en cours	3 134 688		3 134 688	2 550 461
Avances et acomptes	75 627		75 627	311 124
TOTAL immobilisations corporelles	285 545 929	193 813 031	91 732 898	99 124 431
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				1 349 936
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	8 004		8 004	8 004
Prêts	3 000 125		3 000 125	
Autres immobilisations financières	717 432		717 432	1 067 198
TOTAL immobilisations financières	3 725 560	0	3 725 560	2 425 138
Total Actif Immobilisé (II)	309 226 284	203 113 528	106 112 756	101 549 569
Matières premières, approvisionnements	6 784 129		6 784 129	6 682 693
En cours de production de biens	9 578 373		9 578 373	10 822 011
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	5 388 264	486 506	4 901 758	5 745 842
Marchandises	1 225 613		1 225 613	1 653 708
TOTAL Stock	22 976 379	486 506	22 489 873	24 904 254
Avances et acomptes versés sur commandes	86 507		86 507	418 569
Clients et comptes rattachés	97 941 183	79 602	97 861 581	86 079 782
Autres créances	22 870 335		22 870 335	63 608 511
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	120 811 518	79 602	120 731 916	149 688 294
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	67 471 955		67 471 955	359 018
TOTAL Disponibilités	67 471 955	0	67 471 955	359 018
Charges constatées d'avance	1 337 962		1 337 962	76 573
TOTAL Actif circulant (III)	212 684 319	566 108	212 118 212	175 446 708
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	521 910 603	203 679 636	318 230 967	276 996 277

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	12 908 610	12 908 610
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		1 359 924
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 290 861	1 290 861
Réserves statutaires ou contractuelles	7 316 543	8 003 573
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	8 607 404	9 294 434
Report à nouveau	0	38 345
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	34 344 639	12 679 450
Subventions d'investissement	190 340	202 635
Provisions réglementées	42 310 204	41 726 598
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	98 361 197	78 209 996
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	9 205 525	14 173 761
Provisions pour charges	15 249 508	15 131 455
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	24 455 032	29 305 216
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 505	7 942 221
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	4 281 820	4 467 819
TOTAL Dettes financières	4 284 325	12 410 040
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 774 719	104 617 171
Dettes fiscales et sociales	41 599 957	34 263 083
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 537 576	2 650 258
Autres dettes	13 218 162	15 540 513
TOTAL Dettes d'exploitation	191 130 413	157 071 025
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	195 414 738	169 481 065
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	318 230 967	276 996 277

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		141 893 392		141 893 392	125 584 520
Production vendue biens		590 608 169	49 294 235	639 902 404	569 991 271
Production vendue services		6 866 240	181 976	7 048 216	6 644 926
Chiffres d'affaires nets		739 367 801	49 476 211	788 844 012	702 220 717
Production stockée				-630 444	1 171 102
Production immobilisée				38 116	81 054
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				8 275 697	6 150 621
Autres produits				1 471 191	930 688
Total des produits d'exploitation (I)				797 998 571	710 554 182
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				92 902 308	76 084 931
Variation de stock (marchandises)				428 095	594 141
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				297 382 539	272 869 581
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				-101 436	-409 122
Autres achats et charges externes				205 503 900	193 013 800
Impôts, taxes et versements assimilés				10 283 167	8 434 738
Salaires et traitements				71 317 339	67 273 346
Charges sociales				27 160 506	25 516 544
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		11 837 586	12 617 616
		Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			486 506	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			4 496 865	5 081 301
Autres charges				27 600 197	24 792 954
Total des charges d'exploitation (II)				749 297 571	685 869 830
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				48 701 000	24 684 352
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				2 856 020	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				8 250	
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				8 250	
Dotations financières aux amortissements et provisions				76 439	211 478
Intérêts et charges assimilées				246 766	259 196
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				323 205	470 674
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-314 955	-470 674
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				51 242 065	24 213 679

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 572 347	6 750 902
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 792 295	25 295
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 664 262	6 085 345
Total des produits exceptionnels (VII)	18 028 904	12 861 542
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 844 911	2 079 506
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 621 776	607 126
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 007 919	12 685 507
Total des charges exceptionnelles (VIII)	12 474 605	15 372 140
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	5 554 298	-2 510 598
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	7 255 366	3 051 727
Impôts sur les bénéfices (X)	15 196 358	5 971 904
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	818 891 744	723 415 724
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	784 547 105	710 736 274
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	34 344 639	12 679 450

HERTA
ANNEXE aux ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 décembre 2020



SOMMAIRE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	3
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	4
1. Immobilisations	4
2. Stocks.....	6
3. Créances et dettes.....	6
4. Disponibilités	6
5. Valeurs mobilières de placement (VMP)	6
6. Provisions règlementées	6
7. Provisions	6
8. Provisions sur les engagements de retraites et assimilés	7
9. Opérations en devise	7
10. Opérations bénéficiant de couverture	7
11. Impôts sur les bénéfices	8
12. Chiffre d'affaires	8
13. Résultat exceptionnel	8
14. Changement de présentation.....	8
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	9
1. Immobilisations corporelles et incorporelles	9
Les investissements réalisés l'ont été essentiellement dans nos usines, notamment en lien avec la modernisation de nos lignes Knacki, laboratoire et capacité de production.....	9
2. Immobilisations financières.....	11
3. Stocks.....	12
4. Etat des échéances des Créances	13
5. Créances clients et comptes rattachés.....	14
6. Produits à recevoir.....	14
7. Charges constatées d'avance	14
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	14
1. Capitaux propres	15
2. Etat des provisions.....	16
3. Etat des échéances des dettes	17
4. Charges à payer	18
5. Eléments concernant les entreprises liées	19

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	19
1. Chiffre d'affaires	19
2. Subventions d'Exploitation	19
3. Résultat Financier	19
4. Résultat Exceptionnel	20
5. Situation Fiscale	20
6. INFORMATIONS DIVERSES	22
1. Effectif moyen du personnel salarié	22
2. Rémunération des dirigeants	22
3. Opération d'apport partiel d'actifs.....	22
4. Engagements hors bilan.....	22
5. Contrôle fiscal.....	22
6. Contrôle URSSAF	23
7. Evénements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice	23

Annexe au bilan avant répartition dont le total est de 318 230 967 €
et au compte de résultat dégageant un résultat de 34 344 639 €.
L'exercice a une durée de 12 mois et a été clôturé le 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes présentés et, à défaut de précision, sont établis en euros.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Une joint-venture a été créée le 1^{er} juillet 2020 entre Casa Tarradellas et Nestlé pour les activités de charcuterie, snacks, de pâtes à tarte et pâtes à pizza. Casa Tarradellas, entreprise familiale, leader en Espagne sur la charcuterie, les pizzas et les pâtes réfrigérées, est devenue actionnaire majoritaire de la Société à compter du 1^{er} juillet 2020.

Cet évènement a donné lieu : i) à la cession des titres de la SIN appartenant à Nestlé, ii) à la cession du fonds de commerce Le bon végétal et iii) au rachat de l'activité Herta au Royaume-Uni..

Herta Foods S.L., société de droit espagnol ayant son siège social Carretera Barcelona a Puigcerda, Km 70, 08503, Gurb (Barcelone), Espagne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Barcelone sous le numéro B-546598, volume 47265, page 207 est devenue l'associé unique de la Société.

Nestlé a poursuivi des activités de services pour le compte de la Société, notamment les services assurant le support de l'ERP et des infrastructures.

La Société a assuré la distribution et la commercialisation des produits Le Bon Végétal auprès des clients de la grande distribution.

Par ailleurs, par décisions du Président en date du 7 septembre 2020, le siège social et l'établissement principal de la Société ont été transférés du 7, boulevard Pierre Carle, 77446 Noisiel au Immeuble Maille Nord 4 - 16 boulevard du Mont d'Est 93160 Noisy le Grand et l'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.

Par décisions d'associé unique en date du 30 septembre 2020 :

- (i) l'article 14 des statuts de la Société a été modifié afin d'inclure des mesures d'ordre interne encadrant les pouvoirs du Directeur Général,
- (ii) à la suite de la démission de Monsieur Arnaud de BELLOY de ses fonctions de Président de la Société, Monsieur Alejandro MIQUEL CARRASCO a été nommé en qualité de nouveau Président de la Société, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Associé Unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2020 et,
- (iii) Monsieur Arnaud de BELLOY a été nommé en qualité de Directeur Général de la Société pour une durée indéterminée.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8/09/2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après et seules les informations significatives sont exprimées.

L'apparition du Coronavirus a été le déclencheur d'une crise d'un type nouveau, dont on constate l'importance, mais dont il est encore impossible d'estimer la durée.

Les conséquences sur l'activité sont notamment une hausse du chiffre d'affaires suite à une consommation plus forte sur nos marchés de GMS et des coûts opérationnels supplémentaires pour garantir la sécurité de nos employés.

A la date d'arrêté des comptes annuels, des prévisions de trésorerie ont été établies sur la base des informations dont la Direction disposait à cette date. Celles-ci ne mettent pas en évidence une insuffisance de trésorerie sur les douze prochains mois. Dans ce contexte, les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

1. IMMOBILISATIONS

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations. Ce coût d'acquisition qui constitue la valeur d'origine est la base de calcul des amortissements.

En cas d'indice de perte de valeur sur un actif, la valeur nette comptable d'une immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle est déterminée à partir de la valeur d'utilité calculée suivant la méthode du discounted cash-flows ou de la valeur de marché.

Les logiciels informatiques sont inscrits en "Concessions, brevets et droits similaires".

Les durées d'amortissement sont déterminées selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques spécifiques à chaque catégorie d'actif identifiée.

Certaines immobilisations ne font pas l'objet d'amortissements, ce sont par exemple : les immobilisations en cours, les terrains et certains fonds de commerce.

Les immobilisations en cours correspondent à des acquisitions de matériel dont la mise en service n'est pas effective.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Type d'actif	Sous-catégories et composants		Pourcentage d'amortissement (en %)
Bâtiments	Usines et bâtiments industriels		de 2,5% à 4%
	Entrepôts de logistique et de stockage	Constructions	de 2,5% à 4%
		Agencements et aménagements	5%
	Magasins frigorifiques		4%
	Aménagements des terrains		4%
	Bureaux et résidences	Constructions	de 2% à 3,33%
		Agencements et aménagements	5%
Machines et équipements industriels	Composants de classe 1 : équipements industriels à haute cadence		10%
	Composants de classe 2 : équipements industriels à cadence faible ou moyenne		6,67%
	Composants de classe 3 : équipements industriels spécifiques		5%
	Composants de classe 4 : équipements à durée de vie longue		4%
Outillage et équipements divers	Autres équipements industriels		de 20% à 33,33%
	Equipements des entrepôts		de 10% à 20%
	Equipements de bureau		20%
	Equipements commerciaux		de 12,5% à 33,33%
Véhicules	Camions et voitures		de 12,5% à 33,33%
Matériel informatique	Ordinateurs, imprimantes, réseaux, serveurs...		de 20% à 33,33%
	Systèmes de contrôle informatisé des process		12,5%

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées d'amortissement fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables. La constatation d'amortissements dérogatoires, comptabilisés en résultat exceptionnel, permet de ne pas pénaliser la société sur le plan fiscal.

En application des dispositions de l'article 2014-03 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis. Ils font l'objet, à chaque clôture, d'un test de dépréciation, selon la méthode des discounted cash-flows, qui consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées au prix d'achat hors frais accessoires ou à leur valeur d'apport. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

Les immobilisations financières sont estimées à la valeur d'utilité à la date de clôture.

Cette dernière est estimée sur la base de plusieurs critères : la valeur des capitaux propres, la situation nette réévaluée, la projection des flux de trésorerie futurs, la rentabilité actuelle et future, ainsi que de la revalorisation de certains actifs évaluée soit à la date du dernier bilan établi soit selon la situation comptable la plus récente.

Une provision pour risques filiales est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est négative.

Les immobilisations financières sont constituées principalement par des titres de participation de sociétés.

Les autres immobilisations financières concernent des dépôts et cautionnements.

2. STOCKS

Les matières premières et les emballages sont évalués à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais accessoires, selon la méthode FIFO. Le coût d'acquisition des matières premières dont le cours fluctue tient compte des effets de couverture et du coût des couvertures.

Les produits finis et en cours de fabrication ont été évalués à leur coût de production comprenant les consommations de matières, les charges directes et indirectes de production.

Les produits finis non commercialisables : fin de séries promotionnelles, produits à DLU proche... ont fait l'objet d'une dépréciation sur la base de leur coût de production.

Le stock de pièces détachées est valorisé au prix unitaire moyen pondéré et fait l'objet d'une dépréciation pour obsolescence déterminée par rapport à la valeur économique de ce stock.

3. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, en fonction des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

4. DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

5. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (VMP)

Non applicable.

6. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions règlementées figurant au bilan comprennent les amortissements dérogatoires.

La contrepartie des provisions règlementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

7. PROVISIONS

Provisions pour litiges :

D'une manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction. Après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Les propositions de redressements fiscaux contestées par la société ne font pas l'objet d'une provision.

Provisions pour restructuration :

Elles englobent les pénalités de résiliation de contrats avec des tiers, les indemnités de fin de contrat de travail et les éventuels autres coûts liés à des plans de restructuration.

8. PROVISIONS SUR LES ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET ASSIMILES

Les provisions sur les engagements de retraites et assimilés sont évaluées et comptabilisées selon la recommandation de l'ANC 2013-02, et font ainsi l'objet d'une provision dans les comptes annuels.

Selon la recommandation ANC n°2013-02, nous avons opté pour la méthode 2 qui reprend la méthode d'évaluation d'IAS 19R.

La valorisation de ces engagements est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles en appliquant la méthode des unités de crédit projetées.

Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires, ainsi qu'un taux d'actualisation. Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés.

Les principales hypothèses retenues à la clôture sont les suivantes :

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020
Taux d'actualisation	0.5%	0.5%
Table de mortalité	INSSE TH/TF04-06	INSSE TH/TF04-06
Taux d'inflation	1,70%	1,70%
Revalorisation des salaires (avec inflation)	2,20%	2,20%
Revalorisation des médailles	1%	1%
Taux de charges patronales	48%	48%
Taux de turnover	Table par catégorie et par âge	Table par catégorie et par âge
Age de départ à la retraite - cadres	64 ans	64 ans
Age de départ à la retraite - non cadres	62 ans	62 ans

Les provisions sur les médailles du travail sont évaluées sur la base d'hypothèses actuarielles. L'entreprise enregistre en résultat le coût actuariel estimé sur la durée de vie active des salariés concernés. L'incidence des variations d'hypothèses est prise en compte en résultat de l'exercice au cours duquel les modifications interviennent.

9. OPERATIONS EN DEVISE

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euro à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice, ou au cours garanti si celles-ci font l'objet d'une couverture.

La différence résultant de l'actualisation de ces dettes et créances est portée au bilan en "écarts de conversion". Les pertes latentes de change non compensées par une couverture font l'objet d'une provision pour risque.

La société applique depuis le 1^{er} janvier 2018 le règlement ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

10. OPERATIONS BENEFICIAINT DE COUVERTURE

Depuis la sortie du cashpooling NTCE, la société ne bénéficie plus de couverture de matières stratégiques auparavant gérée par une cellule du groupe Nestlé.

11. IMPOTS SUR LES BENEFICES

La société a été cédée hors groupe le 30 juin 2020, et de ce fait, est sortie du périmètre de l'intégration fiscale Nestlé à compter du 1^{er} janvier 2020.

Dans ce cadre et comme l'exige la réglementation, la société NESTLE HOLDING FRANCE (Siren 345 019 863), en tant que mère intégrante, s'est acquittée des 4 acomptes d'IS 2020, et les a intégrés au paiement de ses propres acomptes d'intégration fiscale. Par conséquent, lors de la liquidation la société déduira ces 4 acomptes.

La société a opté pour la méthode de l'impôt différé selon laquelle l'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période au cours de laquelle sont comptabilisés les produits et les charges qui génèrent un impôt différé, quelle que soit la période de paiement effectif de cet impôt.

12. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires des opérations réalisées en France est comptabilisé lorsque les produits quittent le centre de distribution. Les ventes sont valorisées selon le tarif en vigueur et sont constatés dans les comptes appropriés tous les engagements pris auprès de nos clients, que ce soit en termes de remises commerciales, remises conditionnelles ou tout type de remises, ainsi que toutes prestations commerciales négociées avec nos clients.

Concernant le chiffre d'affaires réalisé hors de France, il est généralement réalisé auprès de sociétés du groupe NESTLE qui ont alors en charge la distribution de ces produits localement dans leur propre marché.

Les prestations de service comptabilisées sont essentiellement des refacturations de diverses charges effectuées majoritairement vis à vis du groupe NESTLE.

13. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments extraordinaires, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels par le droit comptable selon leur nature ou leur montant.

Il s'agit pour l'essentiel des résultats sur cession d'immobilisations, des amortissements dérogatoires, de la provision pour hausse des prix, des conséquences de plans de restructuration et des cessions de titres de participation.

14. CHANGEMENT DE PRESENTATION

Néant.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Tableau des acquisitions et des sorties d'actif de l'exercice

	Ouverture	Investissements (= Augm +/- Vir de PàP)	Sorties d'actif	Autres	Clôture
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	9 300 498	10 654 297			19 954 795
Total 1 Incorporelles	9 300 498	10 654 297			19 954 795
Terrains et agencements	4 177 114				4 177 114
Constructions sur sol propre	54 260 814	221 438		0	54 482 252
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....	60 087 355	638 645	4 170	0	60 721 830
Installations techniques, matériels et outillages	151 325 566	2 245 997	717 321	0	152 854 242
Installations générales et agencements	2 641 117	1 309 509			3 950 626
Matériel de transport	3 929				3 929
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 941 663	213 421	9 463		6 145 621
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	278 437 558	4 629 011	730 954	0	282 335 614
Immobilisations corporelles en cours	2 550 461	585 736	1 509		3 134 688
Acomptes	311 124	-235 497			75 627
TOTAL	290 599 640	15 633 547	732 463	0	305 500 724

Notes

Le texte de l'en-tête de la 3^e colonne "Vir de PàP" signifie virements de poste à poste.

A. Concernant les immobilisations incorporelles

Les concessions, brevets et droits similaires inscrits au bilan pour un montant de 19.955 K€ sont principalement constitués :

- d'un fond de commerce relatif à l'activité UK pour 10.654 K€ non amortissable.
- des progiciels informatiques pour 1.341 K€ amortis comptablement de 1 à 5 ans.
- des coûts de Globe pour 7.883 K€, mis en service en juin 2011 et amortis comptablement sur cinq ans.

Le fonds commercial inscrit au bilan pour un montant de 76 K€ quant à lui est totalement amorti.

B. Concernant les immobilisations corporelles

Les investissements réalisés l'ont été essentiellement dans nos usines, notamment en lien avec la modernisation de nos lignes Knacki, laboratoire et capacité de production.

C. Réévaluation de l'actif immobilisé

Non Applicable

Tableau des amortissements

	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Ouverture	Augment.	Diminutions	Clôture
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		9 300 498			9 300 498
Terrains et agencements		1 642 345	92 607		1 734 953
Constructions	Sur sol propre	37 369 216	781 556		38 150 772
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements	32 166 421	1 495 799	389	33 661 830
Installations techniques, matériels et outillages		104 356 799	8 946 713	478 033	112 825 479
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements	1 229 611	178 138		1 407 749
	Matériel de transport	3 929			3 929
	Matériel de bureau, informatique et	5 041 742	457 432	2 839	5 496 335
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		181 810 063	11 952 245	481 261	193 281 047
TOTAL GENERAL (I + II + III)		191 110 560	11 952 245	481 261	202 581 544

Tableau des provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	364 648	387 411	220 076	531 984
TOTAL	364 648	387 411	220 076	531 984

Il a été constaté :

- une dotation de 387 K€ relatif aux immobilisations intégrées sur la ligne de production des produits knacki ball, celle ci étant arrêtée depuis le 1er décembre 2020.
 - une reprise de provision de 220 K€ qui concerne principalement la sortie d'immobilisations déjà dépréciées.
- Ces dépréciations concernent des immobilisations sans valeur suffisante pour la société mais qui ont néanmoins une valeur de marché.

2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Tableau des mouvements de l'exercice

	Valeur Brute Ouverture	Investissements (= Augm +/- Vir de PàP)	Sorties d'Actif	Valeur Brute Clôture	Provision	Autres	Valeur Nette Clôture
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	1 349 936		1 349 936				
Autres titres immobilisés	8 004			8 004			8 004
Prêts et autres immobilisations financières	1 067 198	3 058 780	408 422	3 717 557			3 717 557
TOTAL	2 425 138	3 058 780	1 758 358	3 725 560			3 725 560

Les titres de la Société Immobilière de Noisiel ont été cédés en Juin 2020.

Tableau des filiales et participations

Le tableau des filiales et participations figure en annexe.

Tableau des provisions pour dépréciation des immobilisations financières

	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL				

Au 31/12/2020, les tests de dépréciation ont permis de conclure à l'absence de dépréciation des titres de participation.

3. STOCKS

Tableau des stocks

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières, approvisionnements	6 784 129		6 784 129	6 682 693
En cours de production de biens	9 578 373		9 578 373	10 822 011
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	5 388 264	486 506	4 901 758	5 745 842
Marchandises	1 225 613		1 225 613	1 653 708
TOTAL Stocks	22 976 379	486 506	22 489 873	24 904 254

La diminution du stock s'explique notamment par la forte demande des clients dans une période de crise sanitaire.

Provisions pour dépréciation des stocks

	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis		486 506		486 506
Marchandises				
TOTAL Provisions Stocks		486 506		486 506

Les règles de sécurité alimentaire ayant été renforcées suite au changement de l'actionnaire, cela a conduit à une dépréciation de stock.

4. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

			Montant brut	A un an au plus	A + d'un an
Créances rattachées à des participations					
Prêts			3 000 125	3 000 125	
Autres immobilisations financières			717 432		717 432
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			3 717 557	3 000 125	717 432
Clients douteux ou litigieux			83 980	83 980	
Autres créances clients			97 857 203	97 857 203	
Créances représentatives de titres prêtés	Prov pour dép				
Personnel et comptes rattachés			80 865	80 865	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		10 536 762	5 985 040	4 551 722
	Taxe sur la valeur ajoutée		10 906 491	10 906 491	
	Autres impôts		2 398	2 398	
	Etat - divers		12 696	12 696	
Groupes et associés					
Débiteurs divers			1 331 122	1 331 122	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			120 811 518	116 259 796	4 551 722
Charges constatées d'avance			1 337 962	1 337 962	
TOTAL DES CREANCES			125 867 036	120 597 882	5 269 154
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			3 000 000		
Montant des remboursements reçus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis auprès des associés personnes physiques					

La part à plus d'un an est essentiellement constituée d'impôts différés actifs sur engagements de retraite, de provisions one nef et de dépôts de garanties.

5. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Tableau des créances et des provisions pour dépréciation des créances

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Clients et comptes rattachés	97 941 183	79 602	97 861 581	86 079 782
Autres créances	22 870 335		22 870 335	63 608 511
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	120 811 518	79 602	120 731 916	149 688 294

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur comptes clients	79 602			79 602
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL Provisions	79 602			79 602

6. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Intérêts courus sur prêts	125
Clients Factures à établir HG	1 537 109
État - Produits à recevoir	12 696
D&C Divers Produits à recevoir	102 105
RRR à Obtenir & ANR France HG	246 095
TOTAL	1 898 131

7. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance représentent 1 338 K€, elles sont composées principalement de dépenses d'assurance.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

1. CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Catégorie de titres -->	Actions ordinaires	Autres	TOTAL
Nombre de titres	84370		84 370
Valeur nominale	153,00		153,00
CAPITAL	12908610		12 908 610

Détection du capital social

Le Capital Social est détenu à 100 % par HERTA FOODS S.L.

Variation des capitaux propres

	Ouverture	Affectation Résultat	Mvts sur le Capital	Résultat Prov.Régl. Subventns	Autres	Clôture
Capital Social	12 908 610					12 908 610
Primes & Ecart rééval.	1 359 924	-1 359 924			0	
Réserve Légale	1 290 861					1 290 861
Autres Réserves	8 003 573	-687 031			0	7 316 543
Report à Nouveau	38 345	-38 345			0	
Résultat	12 679 450	-12 679 450		34 344 639		34 344 639
Subventions d'Invest.	202 635			-12 295		190 340
Provisions Règlementées	41 726 598			583 606		42 310 204
Autres						
TOTAL CAPITAUX PROPRES	78 209 996	-14 764 750		34 915 951	0	98 361 197
Dividendes		14 764 750				

Les flux sur les provisions règlementées sont détaillés page suivante.

2. ETAT DES PROVISIONS

Les provisions pour dépréciation étant détaillées dans le chapitre "INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF", le tableau ci-dessous ne reprend que le total de ces provisions.

Nature des provisions	Ouverture	Dotations	Reprises non consommées	Reprises consommées	Autres	Clôture
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	41 726 598	4 505 848	3 922 242			42 310 204
- Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROV. REGLEMENTEES	41 726 598	4 505 848	3 922 242			42 310 204
Provisions pour litige	220 576	504 256	25 700	6 300		692 832
Provisions pour garantie						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions	15 131 455	1 044 384	154 789	771 542		15 249 508
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien						
Provisions pour charges soc et fisc sur congés						
Autres provisions pour risques et charges	13 953 185	3 024 666	1256056	7209102	0	8512693
TOTAL PROV. RISQUES & CHARGES	29 305 216	4 573 306	1 436 545	7 986 944	0	24 455 032
<u>détail des autres Prov Risques & Charges</u>						
Restructuring	11 709 971	0	1 152 186	5 369 758		5 188 027
Prov pour risques palettes	103 870	119150	103 870			119 150
Prov remontée Coupons	1 839 344	2 905 516		1 839 344		2 905 516
Provision pour risques divers	300 000					300 000
Autres	0	0	0			
TOTAL PROV. DEPRECIATION	444 250	873 917	0	220076	0	1 098 092
TOTAL GENERAL	71 476 064	9 953 071	5 358 787	8 207 020	0	67 863 328

Dotations Reprises

Dotations et Reprises d'exploitation	4 983 371	2 901 545
Dotations et Reprises financières	76 439	
Dotations et Reprises exceptionnelles	4 893 260	10 664 262
TOTAUX	9 953 069	13 565 807

Une provision restructuring de 11.710 K€ avait été comptabilisée dans les comptes 31/12/2019 suite à l'annonce le 28 juin 2018 de la mise en œuvre des projets « Nestlé en France 2020 » : NBE (Nestlé Business Excellence) et le regroupement des Sièges en Région parisienne sur le site d' Issy les Moulineaux. Au 31/12/2020, cette provision est de 5.188 K€ et comprend les mesures d'accompagnement liées aux dispositifs d'aménagement de fin de carrière et de congés de mobilité externe. Cette provision a été ajustée en fonction des protocoles signés à date, des intentions de signatures de protocoles et des prévisions statistiques.

3. ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	2 505	2 505		
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	4 281 820	1 182 076	3 099 744	
	Fournisseurs et comptes rattachés	133 774 719	133 774 719		
	Personnel et comptes rattachés	23 375 939	23 375 939		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 277 357	16 277 357		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	370 903	370 903		
	Taxe sur la valeur ajoutée	689 487	689 487		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	886 271	886 271		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 537 576	2 537 576		
	Groupes et associés				
	Autres dettes	13 218 162	13 218 162		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	195 414 738	192 314 994	3 099 744	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 220 174			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 406 174			
	Empts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques				

A noter qu'il existe aucune dette représentée par des effets de commerce

La variation du poste dettes fournisseurs et comptes rattachés est notamment liée à une revue à la baisse du taux variable applicable aux redevances.

La variation du poste dettes sur immobilisations et comptes rattachés est liée au phasage des investissements réalisés essentiellement en usines.

4. CHARGES A PAYER

Charges à payer	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues HG	3 517 578
Fournis.Immobilisations - Fact.non parvenues HG	73 125
R.R.R.à accorder & autres avoirs à établir HG	13 149 069
Dettes provisionnées pour congés à payer déductible	6 676 365
Dettes prov .Participation Intéressement salariés	10 683 462
Charges sociales sur congés à payer	2 973 362
Organismes sociaux - Charges à payer	3 757 514
Fournisseurs - FNP - Articles Non Stock	6 609 322
Fournisseurs - FNP - Produits Finis	616 948
Fournisseurs - FNP - Transport Articles en Stock	2 991
Fournisseurs - FNP - Articles Non Stock Correct	17 749 454
Fournisseurs - Factures non parvenues GROUPE FR	262 141
Commisions et courtage sur achats	346 924
C.A.P. Frais Marketing	39 409 488
CAP Autres Impôts et taxes	324 737
CAP Redevance	13 457 986
Dettes Provisionnées Congés à Payer Non Déductible	3 158 017
Charges sociales sur Congés à Payer Non Déductible	1 426 604
Organic	1 273 543
Charges à Payer Organismes Sociaux	451 460
TOTAL	125 920 088

5. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Il n'existe pas de transactions significatives conclues à des conditions anormales de marché avec des entités autres que des sociétés détenues en totalité par Herta FOODS S.L ou avec des sociétés sœurs elles-mêmes détenues (directement ou indirectement) par Herta FOODS S.L. A ce titre, les transactions visées par le règlement ANC 2014-03 ne sont pas présentées de manière détaillée dans la présente annexe.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	141 893 392		141 893 392	125 584 520
Production vendue biens	590 608 169	49 294 235	639 902 404	569 991 271
Production vendue services	6 866 240	181 976	7 048 216	6 644 926
Chiffres d'affaires nets	739 367 801	49 476 211	788 844 012	702 220 717
Répartition France/Export en %	93,7	6,3	100,0	
% Variation du CA total			12,3	

2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Elles concernent essentiellement des aides à l'apprentissage.

3. RESULTAT FINANCIER

	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	8 250	
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	8 250	
Dotations financières aux amortissements et provisions	76 439	211 478
Intérêts et charges assimilées	246 766	259 196
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	323 205	470 674
RÉSULTAT FINANCIER	-314 955	-470 674

4. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Rubrique	Charges Exceptionnelles			Produits Exceptionnels			IMPACT NET
	Op. de Gestion	Op. en Capital	Provisions	Op. de Gestion	Op. en Capital	Provisions	
Restructuring	5 369 759					6 521 945	1 152 186
Amortissements dérogatoires			4 505 848			3 922 242	-583 606
Vente d'activité VMS				5 572 347			5 572 347
Cessions immobilisations corp		268 059			50 000		-218 059
Subventions d'investissement					12 295		12 295
Impairment			502 071			220 075	-281 996
Divers	475 152	3 781		0			-478 933
Cession immobilisations financières		1 349 936			1 730 000		380 064
Autres	0	0	0	0	0		0
TOTAUX	5 844 911	1 621 776	5 007 919	5 572 347	1 792 295	10 664 262	5 554 298

5. SITUATION FISCALE

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat Comptable avant Impôt	Impôt	Crédits d'Impôt	Résultat NET
Résultat Courant	51 242 065	-16 757 328		34 484 737
Résultat Exceptionnel	5 554 298	255 415		5 809 713
Participation des salariés	-7 255 366	974 722		-6 280 644
Crédit d'impôts		677 894		677 894
Ventilation Impôts Différés		-347 061		-347 061
TOTAL	49 540 997	-15 196 358		34 344 639

Montant des reports déficitaires imputés sur le calcul de l'IS

Le taux appliqué pour l'impôt société est de 31.94 %, il est de 28.92 % pour les impôts différés

L'impôt a été ventilé en ventilant les réintégrations et déductions fiscales du tableau 2058 en fonction que celles-ci concernent le résultat courant ou le résultat exceptionnel.

La charge d'impôt de 15.196 K€ se décompose de la manière suivante :

- Impôt sur les bénéfices : 15.527 K€ (charge)
- Impôt différé actif : 347 K€ (charge)
- Crédit d'impôt : 678 K€ (produit)

Résultat avant impôt hors provisions règlementées

	Montants
Résultat net de l'exercice	34 344 639
+ impôts sur les bénéfices	15 196 358
= Résultat avant impôt	49 540 998
+ Amortissements dérogatoires (dotations moins reprises)	583 606
+ Autres provisions règlementées (dotations moins reprises)	
Résultat avant impôts hors incidence des évaluations dérogatoires et règlementées	50 124 604
Résultat net de l'exercice hors évaluations dérogatoires et règlementées	34 928 246

Fiscalité latente et différée

La société a opté pour la comptabilisation des impôts différés.

	N - 1	Accroissements	Allègements	N
<u>I - Accroissement de la dette future d'impôt</u>				
Provisions règlementées	-41 726 598	-4 505 848	3 922 242	-42 310 204
Subventions d'investissement				
Autres				
Sous-Total I	-41 726 598	-4 505 848	3 922 242	-42 310 204
<u>II - Allègement de la dette future d'impôt</u>				
Provisions non déductibles				
Provisions liées à la prévoyance	13 903 545	962 351	-797 334	14 068 562
Provisions pour restructuration	11 709 971	0	-6 521 944	5 188 027
Provision pour coupons et marketing	1 839 344	2 905 516	-1 839 344	2 905 516
Provisions pour charges				
Dépréciation des stocks	328 276	287 066	-328 276	287 066
Dépréciation des immobilisations	364 649	387 411	-220 076	531 984
Psup	822 667		-483 180	339 487
Hedging	14 000		-14 000	
Prov stock pièces détachées	0			
Provision congés payés	4 513 828	4 584 621	-4 513 828	4 584 621
participation N	3 027 200	7 255 365	-3 027 200	7 255 365
Provision C3S	1 110 762	1 273 543	-1 110 762	1 273 543
Sous-Total II	37 634 242	17 655 873	-18 855 944	36 434 171
<u>III - Déficits Reportables</u>				
TOTAL I + II + III	-4 092 356	13 150 025	-14 933 702	-5 876 033
Taux d'impôt	28,92			28,92
FISCALITE LATENTE	-1 183 509			-1 699 349

6. INFORMATIONS DIVERSES

1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE

	Effectifs
Cadres	135
Agents de maîtrise et techniciens	461
Ouvriers	1057
Employés	20
TOTAL	1 673

L'effectif moyen est la moyenne mensuelle des effectifs de fin de mois.

La gestion du CPF est externalisée.

2. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le président, le directeur général et les directeurs généraux délégués ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat social.

Il n'y a pas eu de versement de jetons de présence en 2020.

3. OPERATION D'APPORT PARTIEL D'ACTIFS

Néant.

4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Principaux engagements donnés

Néant.

Principaux engagements reçus

Néant.

Sûretés réelles données

Néant.

5. CONTROLE FISCAL

Pas de contrôle au cours de l'exercice.

6. CONTROLE URSSAF

Pas de contrôle au cours de l'exercice.

7. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'épidémie de Coronavirus reste présente et les conséquences induites sur l'activité sont équivalentes à celles observées sur le dernier trimestre, aucun ajustement n'est attendu dans les états financiers au 31 décembre 2020.

HERTA

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 12.908.610 €
Siège social : Immeuble Maille Nord 4 - 16 boulevard du Mont d'Est 93160 Noisy le Grand
SIREN 311043194- R.C.S. BOBIGNY

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 21 MAI 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Le 21 mai,

La société **Herta Foods, S.L.**, société de droit espagnol ayant son siège social Carretera Barcelona a Puigcerda, Km 70, 08503, Gurb (Barcelone), Espagne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Barcelone sous le numéro B-546598, volume 47265, page 207, dûment représentée par Monsieur Josep Terradellas Falgueras, dûment habilité à l'effet des présentes,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société détenant la totalité des actions composant le capital social de la Société (ci-après l'« **Associé unique** »),

après avoir constaté que la société **Delotte & Associés**, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, a préalablement été informée des présentes décisions,

1. Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- la copie de la lettre d'information adressée au Commissaire aux comptes ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) arrêtés au 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion établi par le Président ;
- le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes,
- le texte des décisions ;
- les statuts de la Société ; et
- de l'ensemble des documents prévus par la réglementation en vigueur.

L'Associé Unique déclare en outre que les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires lui ont été adressés, ainsi qu'au Commissaire aux comptes, et ont été tenus à leur disposition au siège social dans les délais fixés par lesdites dispositions.

2. A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation de l'inventaire, du rapport de gestion et des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation des dépenses non déductibles fiscalement ;
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Renouvellement du mandat du Président de la Société ;
- Autorisation de la mise en place d'une convention de centralisation de trésorerie entre, Herta Food SAS et Herta Food L.S. (en qualité de centralisatrice de trésorerie) ;
- Questions diverses, et
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

L'Associé Unique donne en conséquence au Président et au Directeur Général, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats au titre dudit exercice.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte que l'exercice clos le 31 décembre 2020 se solde par un bénéfice de 34.344.639,43 euros et décide de l'affecter de la manière suivante (montants en euros):

Report à Nouveau antérieur	
Résultat de l'exercice	34.344.639,43
Soit un total de	34.344.639,43
Affectation du résultat :	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Dividendes	
dont acompte sur dividende versé pendant l'exercice	
Autres Répartitions	
Report à Nouveau	34.344.639,43
Soit un total de	34.344.639,43

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes distribués ont été les suivants :

année de versement	au titre de l'exercice clos le	dividende par action	dividende total	dividende non éligible à la réfaction de 40%	dividende éligible à la réfaction de 40%
2020	31/12/2019	175	14.764.750 €		14.764.750 €
2019	31/12/2018	92	7.762.040 €		7.762.040 €
2018	31/12/2017	229	19.320.730 €		19.320.730 €

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles fiscalement au sens des articles 233 quater et 39.4 du Code général des impôts pour un montant se décomposant comme suit :

L'impact d'impôt est calculé sur la base d'un taux égal à (%) :		34,12	
Rubrique	k€		Impôt correspondant
Amortissements véhicules	159		54
Taxe sur les véhicules de société	48		16
Autres dépenses somptuaires			
TOTAL	207		70

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article L. 227-10 alinéa 4 du Code de commerce, qu'il sera fait mention, au registre des décisions d'associé unique, des conventions réglementées intervenues ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 dont la liste figure en annexe des présentes décisions.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique décide de renouveler le mandat de Monsieur Alejandro MIQUEL CARRASCO en sa qualité de Président de la Société. Son mandat prendra fin lors de l'approbation des comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2021.

En sa qualité de Président, Monsieur Alejandro MIQUEL CARRASCO disposera des pouvoirs prévus par la loi et les dispositions de l'article 12 des Statuts. A cet égard, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et dans les limites de l'objet social et sous réserve des pouvoirs exercés par l'Associé Unique aux termes des Statuts.

Monsieur Alejandro MIQUEL CARRASCO ne sera pas rémunéré au titre de son mandat social. Il pourra cependant, sur présentation de justificatifs, prétendre au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide d'autoriser la mise en place d'une convention de centralisation de trésorerie entre la Société et l'Associé Unique (en qualité de société centralisatrice de trésorerie).

La gestion de cette trésorerie sera confiée au partenaire bancaire principal de la Société, la banque BNP PARIBAS qui vérifiera les besoins journaliers de fonds de la Société afin de garantir une continuité d'exploitation et d'honorer les créances dues par la Société.

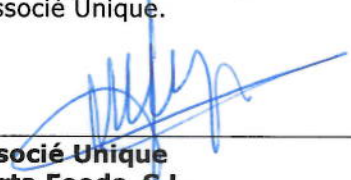
Les mouvements de fonds résultant de ces opérations transiteront par les comptes courants d'associés des deux entités.

SEPTIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs :

- au cabinet d'avocats Eversheds Sutherland (France) LLP, 8 place d'Iéna, 75116 Paris ;
et/ou
- au formaliste **JOURNAL LA LOI**, une marque de la société « **LEXTENSO** » dont le siège social est : La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (572 098 507 RCS Nanterre),
- de pour et au nom de la Société, faire auprès du greffe du Tribunal compétent et/ou au centre de formalités des entreprises, les formalités subséquentes au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite Société, procéder si nécessaire à tout enregistrement auprès du service des impôts compétent et de certifier conforme les actes visés à l'article R. 123-102 du Code de commerce dans le cadre de l'article A. 123-4 dudit Code,
- en conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général, faire tout ce qui sera nécessaire.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par l'Associé Unique.



Associé Unique
Herta Foods, S.L.,
représentée par Monsieur Josep Terradellas Falgueras

Liste des conventions réglementées
intervenues ou poursuivies au cours de l'exercice clos le 31.12.2020
en application de l'article L. 227-10 alinéa 4 du Code de commerce

- Rémunération de Monsieur Arnaud de Belloy fixée par décisions du Président en date du 1^{er} Octobre en contrepartie de l'exécution de ses fonctions de Directeur Général de la Société
 - a) une prime d'embauche d'un montant de 7.500 euros bruts à verser le 31 janvier 2021,
 - b) une rémunération de base annuelle fixe brute d'un montant de 210.000 euros (« la **Rémunération de Base** »), payable en douze mensualités égales à la fin de chaque mois,
 - c) une indemnité fixe d'un montant annuel brut de 46.701 euros, payable en 12 mensualités égales à la fin de chaque mois, comprenant notamment les dépenses liées au logement ainsi qu'aux frais de déplacements de Monsieur de Belloy,
 - d) une rémunération variable, en complément de la Rémunération de Base, en fonction de l'atteinte par l'ensemble du Groupe Herta Foods de certains objectifs financiers,
 - e) rattaché au(x) contrat(s) de prévoyance complémentaire « incapacité, invalidité, décès » et/ou au(x) contrat(s) de remboursement de frais de soins médicaux conclu(s) par la Société au profit de ses salariés.

HERTA

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 12.908.610 €
Siège social : Immeuble Maille Nord 4 – 16 boulevard du Mont d'Est – 93160 Noisy-le-Grand
311 043 194 R.C.S. Bobigny

(la « **Société** »)

DELOITTE & ASSOCIES
6, Place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex

A l'attention de Mme Nadège Pineau

Le 7 mai 2021,

***Lettre envoyée par courriel avec accusé de réception
à : npineau@deloitte.fr***

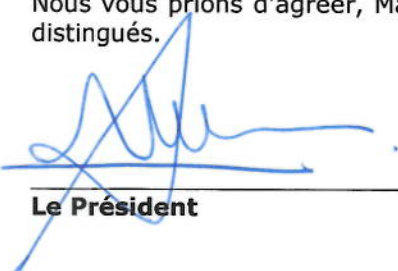
Madame la Commissaire aux comptes,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Associé Unique de la Société se prononcera, le vendredi 21 mai 2021, sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation de l'inventaire, du rapport de gestion et des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation des dépenses non déductibles fiscalement ;
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Renouvellement du mandat du Président de la Société ;
- Autorisation de la mise en place d'une convention de centralisation de trésorerie entre, Herta Food SAS et Herta Food L.S. (en qualité de centralisatrice de trésorerie) ;
- Questions diverses, et
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Commissaire aux comptes, l'expression de nos sentiments distingués.



Le Président

HERTA

Société par actions simplifiée

16, Boulevard du Mont d'Est

93160 NOISY LE GRAND

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

HERTA

Société par actions simplifiée

16, Boulevard du Mont d'Est

93160 NOISY LE GRAND

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société HERTA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HERTA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 3 mai 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Nadège PINEAU

HERTA

**Comptes annuels
31 décembre 2020**

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	9 224 273	9 224 273	0	
Fonds commercial	10 730 522	76 225	10 654 297	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	19 954 795	9 300 498	10 654 297	0
Terrains	4 177 114	1 734 953	2 442 161	2 534 769
Constructions	115 204 082	71 812 602	43 391 480	44 812 532
Installations techniques, matériel	152 854 242	114 233 228	38 621 015	45 739 156
Autres immobilisations corporelles	10 100 176	6 032 249	4 067 928	3 176 390
Immobilisations en cours	3 134 688		3 134 688	2 550 461
Avances et acomptes	75 627		75 627	311 124
TOTAL immobilisations corporelles	285 545 929	193 813 031	91 732 898	99 124 431
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				1 349 936
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	8 004		8 004	8 004
Prêts	3 000 125		3 000 125	
Autres immobilisations financières	717 432		717 432	1 067 198
TOTAL immobilisations financières	3 725 560	0	3 725 560	2 425 138
Total Actif Immobilisé (II)	309 226 284	203 113 528	106 112 756	101 549 569
Matières premières, approvisionnements	6 784 129		6 784 129	6 682 693
En cours de production de biens	9 578 373		9 578 373	10 822 011
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	5 388 264	486 506	4 901 758	5 745 842
Marchandises	1 225 613		1 225 613	1 653 708
TOTAL Stock	22 976 379	486 506	22 489 873	24 904 254
Avances et acomptes versés sur commandes	86 507		86 507	418 569
Clients et comptes rattachés	97 941 183	79 602	97 861 581	86 079 782
Autres créances	22 870 335		22 870 335	63 608 511
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	120 811 518	79 602	120 731 916	149 688 294
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	67 471 955		67 471 955	359 018
TOTAL Disponibilités	67 471 955	0	67 471 955	359 018
Charges constatées d'avance	1 337 962		1 337 962	76 573
TOTAL Actif circulant (III)	212 684 319	566 108	212 118 212	175 446 708
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	521 910 603	203 679 636	318 230 967	276 996 277

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	12 908 610	12 908 610
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		1 359 924
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 290 861	1 290 861
Réserves statutaires ou contractuelles	7 316 543	8 003 573
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	8 607 404	9 294 434
Report à nouveau	0	38 345
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	34 344 639	12 679 450
Subventions d'investissement	190 340	202 635
Provisions réglementées	42 310 204	41 726 598
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	98 361 197	78 209 996
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	9 205 525	14 173 761
Provisions pour charges	15 249 508	15 131 455
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	24 455 032	29 305 216
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 505	7 942 221
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	4 281 820	4 467 819
TOTAL Dettes financières	4 284 325	12 410 040
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 774 719	104 617 171
Dettes fiscales et sociales	41 599 957	34 263 083
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 537 576	2 650 258
Autres dettes	13 218 162	15 540 513
TOTAL Dettes d'exploitation	191 130 413	157 071 025
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	195 414 738	169 481 065
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	318 230 967	276 996 277

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		141 893 392		141 893 392	125 584 520
Production vendue biens		590 608 169	49 294 235	639 902 404	569 991 271
Production vendue services		6 866 240	181 976	7 048 216	6 644 926
Chiffres d'affaires nets		739 367 801	49 476 211	788 844 012	702 220 717
Production stockée				-630 444	1 171 102
Production immobilisée				38 116	81 054
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				8 275 697	6 150 621
Autres produits				1 471 191	930 688
Total des produits d'exploitation (I)				797 998 571	710 554 182
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				92 902 308	76 084 931
Variation de stock (marchandises)				428 095	594 141
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				297 382 539	272 869 581
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				-101 436	-409 122
Autres achats et charges externes				205 503 900	193 013 800
Impôts, taxes et versements assimilés				10 283 167	8 434 738
Salaires et traitements				71 317 339	67 273 346
Charges sociales				27 160 506	25 516 544
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		11 837 586	12 617 616
		Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			486 506	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			4 496 865	5 081 301
Autres charges				27 600 197	24 792 954
Total des charges d'exploitation (II)				749 297 571	685 869 830
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				48 701 000	24 684 352
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				2 856 020	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				8 250	
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				8 250	
Dotations financières aux amortissements et provisions				76 439	211 478
Intérêts et charges assimilées				246 766	259 196
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				323 205	470 674
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-314 955	-470 674
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				51 242 065	24 213 679

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 572 347	6 750 902
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 792 295	25 295
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 664 262	6 085 345
Total des produits exceptionnels (VII)	18 028 904	12 861 542
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 844 911	2 079 506
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 621 776	607 126
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 007 919	12 685 507
Total des charges exceptionnelles (VIII)	12 474 605	15 372 140
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	5 554 298	-2 510 598
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	7 255 366	3 051 727
Impôts sur les bénéfices (X)	15 196 358	5 971 904
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	818 891 744	723 415 724
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	784 547 105	710 736 274
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	34 344 639	12 679 450

HERTA
ANNEXE aux ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 décembre 2020



SOMMAIRE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	3
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	4
1. Immobilisations	4
2. Stocks.....	6
3. Créances et dettes.....	6
4. Disponibilités	6
5. Valeurs mobilières de placement (VMP)	6
6. Provisions règlementées	6
7. Provisions	6
8. Provisions sur les engagements de retraites et assimilés	7
9. Opérations en devise	7
10. Opérations bénéficiant de couverture	7
11. Impôts sur les bénéfices	8
12. Chiffre d'affaires	8
13. Résultat exceptionnel	8
14. Changement de présentation.....	8
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	9
1. Immobilisations corporelles et incorporelles	9
Les investissements réalisés l'ont été essentiellement dans nos usines, notamment en lien avec la modernisation de nos lignes Knacki, laboratoire et capacité de production.....	9
2. Immobilisations financières.....	11
3. Stocks.....	12
4. Etat des échéances des Créances	13
5. Créances clients et comptes rattachés.....	14
6. Produits à recevoir.....	14
7. Charges constatées d'avance	14
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	14
1. Capitaux propres	15
2. Etat des provisions.....	16
3. Etat des échéances des dettes	17
4. Charges à payer	18
5. Eléments concernant les entreprises liées	19

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	19
1. Chiffre d'affaires	19
2. Subventions d'Exploitation	19
3. Résultat Financier	19
4. Résultat Exceptionnel	20
5. Situation Fiscale	20
6. INFORMATIONS DIVERSES	22
1. Effectif moyen du personnel salarié	22
2. Rémunération des dirigeants	22
3. Opération d'apport partiel d'actifs.....	22
4. Engagements hors bilan.....	22
5. Contrôle fiscal.....	22
6. Contrôle URSSAF	23
7. Evénements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice	23

Annexe au bilan avant répartition dont le total est de 318 230 967 €
et au compte de résultat dégageant un résultat de 34 344 639 €.
L'exercice a une durée de 12 mois et a été clôturé le 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes présentés et, à défaut de précision, sont établis en euros.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Une joint-venture a été créée le 1^{er} juillet 2020 entre Casa Tarradellas et Nestlé pour les activités de charcuterie, snacks, de pâtes à tarte et pâtes à pizza. Casa Tarradellas, entreprise familiale, leader en Espagne sur la charcuterie, les pizzas et les pâtes réfrigérées, est devenue actionnaire majoritaire de la Société à compter du 1^{er} juillet 2020.

Cet évènement a donné lieu : i) à la cession des titres de la SIN appartenant à Nestlé, ii) à la cession du fonds de commerce Le bon végétal et iii) au rachat de l'activité Herta au Royaume-Uni..

Herta Foods S.L., société de droit espagnol ayant son siège social Carretera Barcelona a Puigcerda, Km 70, 08503, Gurb (Barcelone), Espagne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Barcelone sous le numéro B-546598, volume 47265, page 207 est devenue l'associé unique de la Société.

Nestlé a poursuivi des activités de services pour le compte de la Société, notamment les services assurant le support de l'ERP et des infrastructures.

La Société a assuré la distribution et la commercialisation des produits Le Bon Végétal auprès des clients de la grande distribution.

Par ailleurs, par décisions du Président en date du 7 septembre 2020, le siège social et l'établissement principal de la Société ont été transférés du 7, boulevard Pierre Carle, 77446 Noisiel au Immeuble Maille Nord 4 - 16 boulevard du Mont d'Est 93160 Noisy le Grand et l'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.

Par décisions d'associé unique en date du 30 septembre 2020 :

- (i) l'article 14 des statuts de la Société a été modifié afin d'inclure des mesures d'ordre interne encadrant les pouvoirs du Directeur Général,
- (ii) à la suite de la démission de Monsieur Arnaud de BELLOY de ses fonctions de Président de la Société, Monsieur Alejandro MIQUEL CARRASCO a été nommé en qualité de nouveau Président de la Société, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Associé Unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2020 et,
- (iii) Monsieur Arnaud de BELLOY a été nommé en qualité de Directeur Général de la Société pour une durée indéterminée.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8/09/2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après et seules les informations significatives sont exprimées.

L'apparition du Coronavirus a été le déclencheur d'une crise d'un type nouveau, dont on constate l'importance, mais dont il est encore impossible d'estimer la durée.

Les conséquences sur l'activité sont notamment une hausse du chiffre d'affaires suite à une consommation plus forte sur nos marchés de GMS et des coûts opérationnels supplémentaires pour garantir la sécurité de nos employés.

A la date d'arrêté des comptes annuels, des prévisions de trésorerie ont été établies sur la base des informations dont la Direction disposait à cette date. Celles-ci ne mettent pas en évidence une insuffisance de trésorerie sur les douze prochains mois. Dans ce contexte, les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

1. IMMOBILISATIONS

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations. Ce coût d'acquisition qui constitue la valeur d'origine est la base de calcul des amortissements.

En cas d'indice de perte de valeur sur un actif, la valeur nette comptable d'une immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle est déterminée à partir de la valeur d'utilité calculée suivant la méthode du discounted cash-flows ou de la valeur de marché.

Les logiciels informatiques sont inscrits en "Concessions, brevets et droits similaires".

Les durées d'amortissement sont déterminées selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques spécifiques à chaque catégorie d'actif identifiée.

Certaines immobilisations ne font pas l'objet d'amortissements, ce sont par exemple : les immobilisations en cours, les terrains et certains fonds de commerce.

Les immobilisations en cours correspondent à des acquisitions de matériel dont la mise en service n'est pas effective.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Type d'actif	Sous-catégories et composants		Pourcentage d'amortissement (en %)
Bâtiments	Usines et bâtiments industriels		de 2,5% à 4%
	Entrepôts de logistique et de stockage	Constructions	de 2,5% à 4%
		Agencements et aménagements	5%
	Magasins frigorifiques		4%
	Aménagements des terrains		4%
	Bureaux et résidences	Constructions	de 2% à 3,33%
		Agencements et aménagements	5%
Machines et équipements industriels	Composants de classe 1 : équipements industriels à haute cadence		10%
	Composants de classe 2 : équipements industriels à cadence faible ou moyenne		6,67%
	Composants de classe 3 : équipements industriels spécifiques		5%
	Composants de classe 4 : équipements à durée de vie longue		4%
Outillage et équipements divers	Autres équipements industriels		de 20% à 33,33%
	Equipements des entrepôts		de 10% à 20%
	Equipements de bureau		20%
	Equipements commerciaux		de 12,5% à 33,33%
Véhicules	Camions et voitures		de 12,5% à 33,33%
Matériel informatique	Ordinateurs, imprimantes, réseaux, serveurs...		de 20% à 33,33%
	Systèmes de contrôle informatisé des process		12,5%

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées d'amortissement fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables. La constatation d'amortissements dérogatoires, comptabilisés en résultat exceptionnel, permet de ne pas pénaliser la société sur le plan fiscal.

En application des dispositions de l'article 2014-03 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis. Ils font l'objet, à chaque clôture, d'un test de dépréciation, selon la méthode des discounted cash-flows, qui consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées au prix d'achat hors frais accessoires ou à leur valeur d'apport. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

Les immobilisations financières sont estimées à la valeur d'utilité à la date de clôture.

Cette dernière est estimée sur la base de plusieurs critères : la valeur des capitaux propres, la situation nette réévaluée, la projection des flux de trésorerie futurs, la rentabilité actuelle et future, ainsi que de la revalorisation de certains actifs évaluée soit à la date du dernier bilan établi soit selon la situation comptable la plus récente.

Une provision pour risques filiales est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est négative.

Les immobilisations financières sont constituées principalement par des titres de participation de sociétés.

Les autres immobilisations financières concernent des dépôts et cautionnements.

2. STOCKS

Les matières premières et les emballages sont évalués à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais accessoires, selon la méthode FIFO. Le coût d'acquisition des matières premières dont le cours fluctue tient compte des effets de couverture et du coût des couvertures.

Les produits finis et en cours de fabrication ont été évalués à leur coût de production comprenant les consommations de matières, les charges directes et indirectes de production.

Les produits finis non commercialisables : fin de séries promotionnelles, produits à DLU proche... ont fait l'objet d'une dépréciation sur la base de leur coût de production.

Le stock de pièces détachées est valorisé au prix unitaire moyen pondéré et fait l'objet d'une dépréciation pour obsolescence déterminée par rapport à la valeur économique de ce stock.

3. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, en fonction des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

4. DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

5. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (VMP)

Non applicable.

6. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions règlementées figurant au bilan comprennent les amortissements dérogatoires.

La contrepartie des provisions règlementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

7. PROVISIONS

Provisions pour litiges :

D'une manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction. Après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Les propositions de redressements fiscaux contestées par la société ne font pas l'objet d'une provision.

Provisions pour restructuration :

Elles englobent les pénalités de résiliation de contrats avec des tiers, les indemnités de fin de contrat de travail et les éventuels autres coûts liés à des plans de restructuration.

8. PROVISIONS SUR LES ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET ASSIMILES

Les provisions sur les engagements de retraites et assimilés sont évaluées et comptabilisées selon la recommandation de l'ANC 2013-02, et font ainsi l'objet d'une provision dans les comptes annuels.

Selon la recommandation ANC n°2013-02, nous avons opté pour la méthode 2 qui reprend la méthode d'évaluation d'IAS 19R.

La valorisation de ces engagements est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles en appliquant la méthode des unités de crédit projetées.

Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires, ainsi qu'un taux d'actualisation. Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés.

Les principales hypothèses retenues à la clôture sont les suivantes :

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020
Taux d'actualisation	0.5%	0.5%
Table de mortalité	INSSE TH/TF04-06	INSSE TH/TF04-06
Taux d'inflation	1,70%	1,70%
Revalorisation des salaires (avec inflation)	2,20%	2,20%
Revalorisation des médailles	1%	1%
Taux de charges patronales	48%	48%
Taux de turnover	Table par catégorie et par âge	Table par catégorie et par âge
Age de départ à la retraite - cadres	64 ans	64 ans
Age de départ à la retraite - non cadres	62 ans	62 ans

Les provisions sur les médailles du travail sont évaluées sur la base d'hypothèses actuarielles. L'entreprise enregistre en résultat le coût actuariel estimé sur la durée de vie active des salariés concernés. L'incidence des variations d'hypothèses est prise en compte en résultat de l'exercice au cours duquel les modifications interviennent.

9. OPERATIONS EN DEVISE

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euro à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice, ou au cours garanti si celles-ci font l'objet d'une couverture.

La différence résultant de l'actualisation de ces dettes et créances est portée au bilan en "écarts de conversion". Les pertes latentes de change non compensées par une couverture font l'objet d'une provision pour risque.

La société applique depuis le 1^{er} janvier 2018 le règlement ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

10. OPERATIONS BENEFICIAINT DE COUVERTURE

Depuis la sortie du cashpooling NTCE, la société ne bénéficie plus de couverture de matières stratégiques auparavant gérée par une cellule du groupe Nestlé.

11. IMPOTS SUR LES BENEFICES

La société a été cédée hors groupe le 30 juin 2020, et de ce fait, est sortie du périmètre de l'intégration fiscale Nestlé à compter du 1^{er} janvier 2020.

Dans ce cadre et comme l'exige la réglementation, la société NESTLE HOLDING FRANCE (Siren 345 019 863), en tant que mère intégrante, s'est acquittée des 4 acomptes d'IS 2020, et les a intégrés au paiement de ses propres acomptes d'intégration fiscale. Par conséquent, lors de la liquidation la société déduira ces 4 acomptes.

La société a opté pour la méthode de l'impôt différé selon laquelle l'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période au cours de laquelle sont comptabilisés les produits et les charges qui génèrent un impôt différé, quelle que soit la période de paiement effectif de cet impôt.

12. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires des opérations réalisées en France est comptabilisé lorsque les produits quittent le centre de distribution. Les ventes sont valorisées selon le tarif en vigueur et sont constatés dans les comptes appropriés tous les engagements pris auprès de nos clients, que ce soit en termes de remises commerciales, remises conditionnelles ou tout type de remises, ainsi que toutes prestations commerciales négociées avec nos clients.

Concernant le chiffre d'affaires réalisé hors de France, il est généralement réalisé auprès de sociétés du groupe NESTLE qui ont alors en charge la distribution de ces produits localement dans leur propre marché.

Les prestations de service comptabilisées sont essentiellement des refacturations de diverses charges effectuées majoritairement vis à vis du groupe NESTLE.

13. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments extraordinaires, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels par le droit comptable selon leur nature ou leur montant.

Il s'agit pour l'essentiel des résultats sur cession d'immobilisations, des amortissements dérogatoires, de la provision pour hausse des prix, des conséquences de plans de restructuration et des cessions de titres de participation.

14. CHANGEMENT DE PRESENTATION

Néant.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Tableau des acquisitions et des sorties d'actif de l'exercice

	Ouverture	Investissements (= Augm +/- Vir de PàP)	Sorties d'actif	Autres	Clôture
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	9 300 498	10 654 297			19 954 795
Total 1 Incorporelles	9 300 498	10 654 297			19 954 795
Terrains et agencements	4 177 114				4 177 114
Constructions sur sol propre	54 260 814	221 438		0	54 482 252
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....	60 087 355	638 645	4 170	0	60 721 830
Installations techniques, matériels et outillages	151 325 566	2 245 997	717 321	0	152 854 242
Installations générales et agencements	2 641 117	1 309 509			3 950 626
Matériel de transport	3 929				3 929
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 941 663	213 421	9 463		6 145 621
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	278 437 558	4 629 011	730 954	0	282 335 614
Immobilisations corporelles en cours	2 550 461	585 736	1 509		3 134 688
Acomptes	311 124	-235 497			75 627
TOTAL	290 599 640	15 633 547	732 463	0	305 500 724

Notes

Le texte de l'en-tête de la 3^e colonne "Vir de PàP" signifie virements de poste à poste.

A. Concernant les immobilisations incorporelles

Les concessions, brevets et droits similaires inscrits au bilan pour un montant de 19.955 K€ sont principalement constitués :

- d'un fond de commerce relatif à l'activité UK pour 10.654 K€ non amortissable.
- des progiciels informatiques pour 1.341 K€ amortis comptablement de 1 à 5 ans.
- des coûts de Globe pour 7.883 K€, mis en service en juin 2011 et amortis comptablement sur cinq ans.

Le fonds commercial inscrit au bilan pour un montant de 76 K€ quant à lui est totalement amorti.

B. Concernant les immobilisations corporelles

Les investissements réalisés l'ont été essentiellement dans nos usines, notamment en lien avec la modernisation de nos lignes Knacki, laboratoire et capacité de production.

C. Réévaluation de l'actif immobilisé

Non Applicable

Tableau des amortissements

	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Ouverture	Augment.	Diminutions	Clôture
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		9 300 498			9 300 498
Terrains et agencements		1 642 345	92 607		1 734 953
Constructions	Sur sol propre	37 369 216	781 556		38 150 772
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements	32 166 421	1 495 799	389	33 661 830
Installations techniques, matériels et outillages		104 356 799	8 946 713	478 033	112 825 479
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements	1 229 611	178 138		1 407 749
	Matériel de transport	3 929			3 929
	Matériel de bureau, informatique et	5 041 742	457 432	2 839	5 496 335
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		181 810 063	11 952 245	481 261	193 281 047
TOTAL GENERAL (I + II + III)		191 110 560	11 952 245	481 261	202 581 544

Tableau des provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	364 648	387 411	220 076	531 984
TOTAL	364 648	387 411	220 076	531 984

Il a été constaté :

- une dotation de 387 K€ relatif aux immobilisations intégrées sur la ligne de production des produits knacki ball, celle ci étant arrêtée depuis le 1er décembre 2020.
 - une reprise de provision de 220 K€ qui concerne principalement la sortie d'immobilisations déjà dépréciées.
- Ces dépréciations concernent des immobilisations sans valeur suffisante pour la société mais qui ont néanmoins une valeur de marché.

2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Tableau des mouvements de l'exercice

	Valeur Brute Ouverture	Investissements (= Augm +/- Vir de PàP)	Sorties d'Actif	Valeur Brute Clôture	Provision	Autres	Valeur Nette Clôture
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	1 349 936		1 349 936				
Autres titres immobilisés	8 004			8 004			8 004
Prêts et autres immobilisations financières	1 067 198	3 058 780	408 422	3 717 557			3 717 557
TOTAL	2 425 138	3 058 780	1 758 358	3 725 560			3 725 560

Les titres de la Société Immobilière de Noisiel ont été cédés en Juin 2020.

Tableau des filiales et participations

Le tableau des filiales et participations figure en annexe.

Tableau des provisions pour dépréciation des immobilisations financières

	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL				

Au 31/12/2020, les tests de dépréciation ont permis de conclure à l'absence de dépréciation des titres de participation.

3. STOCKS

Tableau des stocks

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières, approvisionnements	6 784 129		6 784 129	6 682 693
En cours de production de biens	9 578 373		9 578 373	10 822 011
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	5 388 264	486 506	4 901 758	5 745 842
Marchandises	1 225 613		1 225 613	1 653 708
TOTAL Stocks	22 976 379	486 506	22 489 873	24 904 254

La diminution du stock s'explique notamment par la forte demande des clients dans une période de crise sanitaire.

Provisions pour dépréciation des stocks

	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis		486 506		486 506
Marchandises				
TOTAL Provisions Stocks		486 506		486 506

Les règles de sécurité alimentaire ayant été renforcées suite au changement de l'actionnaire, cela a conduit à une dépréciation de stock.

4. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

			Montant brut	A un an au plus	A + d'un an
Créances rattachées à des participations					
Prêts			3 000 125	3 000 125	
Autres immobilisations financières			717 432		717 432
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			3 717 557	3 000 125	717 432
Clients douteux ou litigieux			83 980	83 980	
Autres créances clients			97 857 203	97 857 203	
Créances représentatives de titres prêtés	Prov pour dép				
Personnel et comptes rattachés			80 865	80 865	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		10 536 762	5 985 040	4 551 722
	Taxe sur la valeur ajoutée		10 906 491	10 906 491	
	Autres impôts		2 398	2 398	
	Etat - divers		12 696	12 696	
Groupes et associés					
Débiteurs divers			1 331 122	1 331 122	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			120 811 518	116 259 796	4 551 722
Charges constatées d'avance			1 337 962	1 337 962	
TOTAL DES CREANCES			125 867 036	120 597 882	5 269 154
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			3 000 000		
Montant des remboursements reçus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis auprès des associés personnes physiques					

La part à plus d'un an est essentiellement constituée d'impôts différés actifs sur engagements de retraite, de provisions one nef et de dépôts de garanties.

5. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Tableau des créances et des provisions pour dépréciation des créances

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Clients et comptes rattachés	97 941 183	79 602	97 861 581	86 079 782
Autres créances	22 870 335		22 870 335	63 608 511
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	120 811 518	79 602	120 731 916	149 688 294

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur comptes clients	79 602			79 602
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL Provisions	79 602			79 602

6. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Intérêts courus sur prêts	125
Clients Factures à établir HG	1 537 109
État - Produits à recevoir	12 696
D&C Divers Produits à recevoir	102 105
RRR à Obtenir & ANR France HG	246 095
TOTAL	1 898 131

7. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance représentent 1 338 K€, elles sont composées principalement de dépenses d'assurance.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

1. CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Catégorie de titres -->	Actions ordinaires	Autres	TOTAL
Nombre de titres	84370		84 370
Valeur nominale	153,00		153,00
CAPITAL	12908610		12 908 610

Détenition du capital social

Le Capital Social est détenu à 100 % par HERTA FOODS S.L.

Variation des capitaux propres

	Ouverture	Affectation Résultat	Mvts sur le Capital	Résultat Prov.Régl. Subventns	Autres	Clôture
Capital Social	12 908 610					12 908 610
Primes & Ecart rééval.	1 359 924	-1 359 924			0	
Réserve Légale	1 290 861					1 290 861
Autres Réserves	8 003 573	-687 031			0	7 316 543
Report à Nouveau	38 345	-38 345			0	
Résultat	12 679 450	-12 679 450		34 344 639		34 344 639
Subventions d'Invest.	202 635			-12 295		190 340
Provisions Règlementées	41 726 598			583 606		42 310 204
Autres						
TOTAL CAPITAUX PROPRES	78 209 996	-14 764 750		34 915 951	0	98 361 197
Dividendes		14 764 750				

Les flux sur les provisions règlementées sont détaillés page suivante.

2. ETAT DES PROVISIONS

Les provisions pour dépréciation étant détaillées dans le chapitre "INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF", le tableau ci-dessous ne reprend que le total de ces provisions.

Nature des provisions	Ouverture	Dotations	Reprises non consommées	Reprises consommées	Autres	Clôture
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	41 726 598	4 505 848	3 922 242			42 310 204
- Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROV. REGLEMENTEES	41 726 598	4 505 848	3 922 242			42 310 204
Provisions pour litige	220 576	504 256	25 700	6 300		692 832
Provisions pour garantie						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions	15 131 455	1 044 384	154 789	771 542		15 249 508
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien						
Provisions pour charges soc et fisc sur congés						
Autres provisions pour risques et charges	13 953 185	3 024 666	1256056	7209102	0	8512693
TOTAL PROV. RISQUES & CHARGES	29 305 216	4 573 306	1 436 545	7 986 944	0	24 455 032
<u>détail des autres Prov Risques & Charges</u>						
Restructuring	11 709 971	0	1 152 186	5 369 758		5 188 027
Prov pour risques palettes	103 870	119150	103 870			119 150
Prov remontée Coupons	1 839 344	2 905 516		1 839 344		2 905 516
Provision pour risques divers	300 000					300 000
Autres	0	0	0			
TOTAL PROV. DEPRECIATION	444 250	873 917	0	220076	0	1 098 092
TOTAL GENERAL	71 476 064	9 953 071	5 358 787	8 207 020	0	67 863 328

Dotations Reprises

Dotations et Reprises d'exploitation	4 983 371	2 901 545
Dotations et Reprises financières	76 439	
Dotations et Reprises exceptionnelles	4 893 260	10 664 262
TOTAUX	9 953 069	13 565 807

Une provision restructuring de 11.710 K€ avait été comptabilisée dans les comptes 31/12/2019 suite à l'annonce le 28 juin 2018 de la mise en œuvre des projets « Nestlé en France 2020 » : NBE (Nestlé Business Excellence) et le regroupement des Sièges en Région parisienne sur le site d' Issy les Moulineaux. Au 31/12/2020, cette provision est de 5.188 K€ et comprend les mesures d'accompagnement liées aux dispositifs d'aménagement de fin de carrière et de congés de mobilité externe. Cette provision a été ajustée en fonction des protocoles signés à date, des intentions de signatures de protocoles et des prévisions statistiques.

3. ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	2 505	2 505		
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	4 281 820	1 182 076	3 099 744	
	Fournisseurs et comptes rattachés	133 774 719	133 774 719		
	Personnel et comptes rattachés	23 375 939	23 375 939		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 277 357	16 277 357		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	370 903	370 903		
	Taxe sur la valeur ajoutée	689 487	689 487		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	886 271	886 271		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 537 576	2 537 576		
	Groupes et associés				
	Autres dettes	13 218 162	13 218 162		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	195 414 738	192 314 994	3 099 744	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 220 174			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 406 174			
	Empts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques				

A noter qu'il existe aucune dette représentée par des effets de commerce

La variation du poste dettes fournisseurs et comptes rattachés est notamment liée à une revue à la baisse du taux variable applicable aux redevances.

La variation du poste dettes sur immobilisations et comptes rattachés est liée au phasage des investissements réalisés essentiellement en usines.

4. CHARGES A PAYER

Charges à payer	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues HG	3 517 578
Fournis.Immobilisations - Fact.non parvenues HG	73 125
R.R.R.à accorder & autres avoirs à établir HG	13 149 069
Dettes provisionnées pour congés à payer déductible	6 676 365
Dettes prov .Participation Intéressement salariés	10 683 462
Charges sociales sur congés à payer	2 973 362
Organismes sociaux - Charges à payer	3 757 514
Fournisseurs - FNP - Articles Non Stock	6 609 322
Fournisseurs - FNP - Produits Finis	616 948
Fournisseurs - FNP - Transport Articles en Stock	2 991
Fournisseurs - FNP - Articles Non Stock Correct	17 749 454
Fournisseurs - Factures non parvenues GROUPE FR	262 141
Commisions et courtage sur achats	346 924
C.A.P. Frais Marketing	39 409 488
CAP Autres Impôts et taxes	324 737
CAP Redevance	13 457 986
Dettes Provisionnées Congés à Payer Non Déductible	3 158 017
Charges sociales sur Congés à Payer Non Déductible	1 426 604
Organic	1 273 543
Charges à Payer Organismes Sociaux	451 460
TOTAL	125 920 088

5. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Il n'existe pas de transactions significatives conclues à des conditions anormales de marché avec des entités autres que des sociétés détenues en totalité par Herta FOODS S.L ou avec des sociétés sœurs elles-mêmes détenues (directement ou indirectement) par Herta FOODS S.L. A ce titre, les transactions visées par le règlement ANC 2014-03 ne sont pas présentées de manière détaillée dans la présente annexe.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	141 893 392		141 893 392	125 584 520
Production vendue biens	590 608 169	49 294 235	639 902 404	569 991 271
Production vendue services	6 866 240	181 976	7 048 216	6 644 926
Chiffres d'affaires nets	739 367 801	49 476 211	788 844 012	702 220 717
Répartition France/Export en %	93,7	6,3	100,0	
% Variation du CA total			12,3	

2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Elles concernent essentiellement des aides à l'apprentissage.

3. RESULTAT FINANCIER

	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	8 250	
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	8 250	
Dotations financières aux amortissements et provisions	76 439	211 478
Intérêts et charges assimilées	246 766	259 196
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	323 205	470 674
RÉSULTAT FINANCIER	-314 955	-470 674

4. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Rubrique	Charges Exceptionnelles			Produits Exceptionnels			IMPACT NET
	Op. de Gestion	Op. en Capital	Provisions	Op. de Gestion	Op. en Capital	Provisions	
Restructuring	5 369 759					6 521 945	1 152 186
Amortissements dérogatoires			4 505 848			3 922 242	-583 606
Vente d'activité VMS				5 572 347			5 572 347
Cessions immobilisations corp		268 059			50 000		-218 059
Subventions d'investissement					12 295		12 295
Impairment			502 071			220 075	-281 996
Divers	475 152	3 781		0			-478 933
Cession immobilisations financières		1 349 936			1 730 000		380 064
Autres	0	0	0	0	0		0
TOTAUX	5 844 911	1 621 776	5 007 919	5 572 347	1 792 295	10 664 262	5 554 298

5. SITUATION FISCALE

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat Comptable avant Impôt	Impôt	Crédits d'Impôt	Résultat NET
Résultat Courant	51 242 065	-16 757 328		34 484 737
Résultat Exceptionnel	5 554 298	255 415		5 809 713
Participation des salariés	-7 255 366	974 722		-6 280 644
Crédit d'impôts		677 894		677 894
Ventilation Impôts Différés		-347 061		-347 061
TOTAL	49 540 997	-15 196 358		34 344 639

Montant des reports déficitaires imputés sur le calcul de l'IS

Le taux appliqué pour l'impôt société est de 31.94 %, il est de 28.92 % pour les impôts différés

L'impôt a été ventilé en ventilant les réintégrations et déductions fiscales du tableau 2058 en fonction que celles-ci concernent le résultat courant ou le résultat exceptionnel.

La charge d'impôt de 15.196 K€ se décompose de la manière suivante :

- Impôt sur les bénéfices : 15.527 K€ (charge)
- Impôt différé actif : 347 K€ (charge)
- Crédit d'impôt : 678 K€ (produit)

Résultat avant impôt hors provisions règlementées

	Montants
Résultat net de l'exercice	34 344 639
+ impôts sur les bénéfices	15 196 358
= Résultat avant impôt	49 540 998
+ Amortissements dérogatoires (dotations moins reprises)	583 606
+ Autres provisions règlementées (dotations moins reprises)	
Résultat avant impôts hors incidence des évaluations dérogatoires et règlementées	50 124 604
Résultat net de l'exercice hors évaluations dérogatoires et règlementées	34 928 246

Fiscalité latente et différée

La société a opté pour la comptabilisation des impôts différés.

	N - 1	Accroissements	Allègements	N
<u>I - Accroissement de la dette future d'impôt</u>				
Provisions règlementées	-41 726 598	-4 505 848	3 922 242	-42 310 204
Subventions d'investissement				
Autres				
Sous-Tota I	-41 726 598	-4 505 848	3 922 242	-42 310 204
<u>II - Allègement de la dette future d'impôt</u>				
Provisions non déductibles				
Provisions liées à la prévoyance	13 903 545	962 351	-797 334	14 068 562
Provisions pour restructuration	11 709 971	0	-6 521 944	5 188 027
Provision pour coupons et marketing	1 839 344	2 905 516	-1 839 344	2 905 516
Provisions pour charges				
Dépréciation des stocks	328 276	287 066	-328 276	287 066
Dépréciation des immobilisations	364 649	387 411	-220 076	531 984
Psup	822 667		-483 180	339 487
Hedging	14 000		-14 000	
Prov stock pièces détachées	0			
Provision congés payés	4 513 828	4 584 621	-4 513 828	4 584 621
participation N	3 027 200	7 255 365	-3 027 200	7 255 365
Provision C3S	1 110 762	1 273 543	-1 110 762	1 273 543
Sous-Tota II	37 634 242	17 655 873	-18 855 944	36 434 171
<u>III - Déficits Reportables</u>				
TOTAL I + II + III	-4 092 356	13 150 025	-14 933 702	-5 876 033
Taux d'impôt	28,92			28,92
FISCALITE LATENTE	-1 183 509			-1 699 349

6. INFORMATIONS DIVERSES

1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE

	Effectifs
Cadres	135
Agents de maîtrise et techniciens	461
Ouvriers	1057
Employés	20
TOTAL	1 673

L'effectif moyen est la moyenne mensuelle des effectifs de fin de mois.

La gestion du CPF est externalisée.

2. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le président, le directeur général et les directeurs généraux délégués ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat social.

Il n'y a pas eu de versement de jetons de présence en 2020.

3. OPERATION D'APPORT PARTIEL D'ACTIFS

Néant.

4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Principaux engagements donnés

Néant.

Principaux engagements reçus

Néant.

Sûretés réelles données

Néant.

5. CONTROLE FISCAL

Pas de contrôle au cours de l'exercice.

6. CONTROLE URSSAF

Pas de contrôle au cours de l'exercice.

7. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'épidémie de Coronavirus reste présente et les conséquences induites sur l'activité sont équivalentes à celles observées sur le dernier trimestre, aucun ajustement n'est attendu dans les états financiers au 31 décembre 2020.